



15

## Au sommaire de ce numéro

La réunion des groupes de proximité ATTAC des Hauts-de-Seine - Sursaut.....	2
Bolkestein, suite .....	3
Pour une redevance pour le transport routier - Revue de presse.....	4
Anticipation : 2054, une société de créativité et de communication ; Adresses utiles.....	5
Agenda.....	6

## Le temps des lâches

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule.

Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre.

De trois lignes à une page.

Dans le respect des règles de toute publication, et dans la limite impartie (6 pages), nous les publierons.

Le prochain numéro sera bouclé mi décembre : à vos plumes ! N'attendez pas le dernier moment...

Ce numéro vous a intéressé ?

Ne soyez pas égoïste, faites en profiter vos amis.

**L'Occident a peur et le terrorisme a gagné.** En Allemagne on déprogramme « Idoménee » sous le prétexte d'allusion au prophète Mahomet, en Angleterre on ferme un musée, un ministre français incite un professeur à la prudence dans ses propos sur l'Islam, tandis que sous prétexte de profanation, on accepte qu'un groupe de catholiques intégristes interdise l'entrée d'une exposition dans la chapelle du château de Versailles... **Que devient la laïcité dont nous ne cessons de nous réclamer?**

Tout cela par crainte des représailles de quelques fanatiques qui interprètent à leur guise des textes soi-disant sacrés. La peur nous dicte sa loi : surtout ne pas s'exposer à la vindicte de quelques extrémistes.

Or toutes ces lâchetés entretiennent et justifient les menaces, car l'intolérance est sans limites. Céder c'est donner raison à ceux qui veulent imposer leur propre vision du bien et du mal, fut-elle stupide, minoritaire et irrationnelle. À se prêter à ce jeu, on se prépare un monde où il suffira de détenir le moindre pouvoir de nuisance pour édicter sa loi.

Ce déni de la démocratie est insidieux car il fait plus ou moins référence à une mauvaise interprétation du « principe de précaution », appliqué ici sans discernement et même à l'inverse de ce qui le justifie. Il n'a en effet de sens que s'il interdit à une minorité d'acteurs d'imposer au plus grand nombre des pratiques à risque. Dans ce qui nous occupe ici, c'est bien la lâcheté qui entretient le risque et qui va à l'encontre du principe de précaution.

En d'autres temps ATTAC aurait été fondé à clamer haut et fort ce refus de la peur. Malheureusement, luttes intestines, imprécations, et surtout les fraudes électorales désormais avérées nous ont coupé la parole. Pour longtemps peut-être si nous ne parvenons pas à éradiquer les doutes et les incertitudes. Les auteurs des fraudes se grandiraient à se présenter et à s'expliquer. Si les actes eux-mêmes sont inacceptables et injustifiables, peut-être ont-ils au moins une explication. A laisser prospérer les soupçons sur le terreau du secret et de « l'Omerta », on ajoute à l'ignominie du mensonge celle de la lâcheté.

Pour beaucoup d'entre nous, la tentation de fuir est grande. Certains sont déjà partis. Contempler le désastre de l'extérieur est-elle cependant l'attitude la plus courageuse ? **Il est forcément possible de redresser la barre**, même si l'effort paraît considérable. Quelques-uns d'ATTAC 92, avec d'autres comités locaux, s'y sont consacrés, et cette tentative de « sursaut » est à priori bien accueillie. Mais elle n'aura de chance de succès que si elle est soutenue par le plus grand nombre.

**N'y aurait-il pas quelque lâcheté à abandonner maintenant tout ce qui nous a réunis au cours de presque dix années d'actions et d'espairs ?**

Qu'on l'appelle ou non : « Manifeste d'ATTAC » la volonté d'ATTAC 92 de contribuer à l'avènement d'un monde nouveau est plus que jamais nécessaire. Surtout à un moment où la rareté des ressources de la terre va entraîner un bouleversement complet de nos modes de vie.

Aucune facilité ne doit nous autoriser à accepter l'irréparable. **C'est le refus de la lâcheté et le courage d'agir qui doit nous animer. Il en est encore temps.**

Michel BERGER

## La réunion des groupes de proximité ATTAC des Hauts-de-Seine (23 Septembre)

Les animateurs des groupes de proximité (GP) ont tenu le 23 septembre leur traditionnelle réunion avec le bureau d'ATTAC 92...

Réunion qui a commencé par un tour de table sur les activités des différents groupes...

**Chaville** : réunions publiques sur des sujets divers comme la concurrence, la fiscalité, l'énergie, les politiques de solidarités dans le cadre de la décentralisation, pouvoir et démocratie.

**Vanves / Issy les Moulineaux** : Organisation d'un forum public sur la fiscalité et participation à des rencontres à Vanves s'apparentant à des forums sociaux. Réflexion sur le monde que nous voulons autour de plusieurs intervenants.

**Boulogne**. Le GP a organisé deux conférences publiques, avec une affluence accrue

**Nanterre** : la réunion de rentrée était consacrée à la crise à Attac France. Elle a montré que les adhérents présents avaient tous l'envie et le souci de ne pas laisser l'association couler, et espéraient que la CNCL serait l'occasion de commencer la sortie de crise.

**Clichy** : 10 réunions mensuelles avec adhérents et intervenants, des cafés débats sur le nucléaire, RESF (et travail sur la veille citoyenne avec ce réseau), le logement ; également un travail sur la situation des jeunes, en attendant l'anniversaire des émeutes de novembre. On constate l'arrivée de pas mal de nouveaux adhérents, environ une quinzaine, dont des personnes totalement inconnues, en dehors des réseaux militants, ce qui est peut être le résultat du travail de terrain.

**Fontenay aux Roses** : travail sur le libéralisme avec entre autres une réunion publique avec D. Plihon qui a été un succès. Le GP a aussi travaillé sur les AMAP avec des intervenants sur l'agriculture en IDF, puis sur les médias. La dernière réunion a été consacrée à un compte rendu de l'AG de Rennes, et la prochaine le sera aux orientations d'Attac. Il y a avait beaucoup d'adhérents présents au forum des associations

**Montrouge** : Le groupe a organisé 9 réunions publiques d'octobre à juin, avec à chaque fois des habitués, mais aussi des personnes nouvelles.

**Rueil / Garches** : 3 réunions publiques ont été organisées, dont une sur la dette du tiers monde avec le président du CADTM, l'affluence se situant entre 22 et 35 personnes. Le GP a aussi participé aux manifestations et au débat sur le CPE, à la campagne AGCS en ciblant le député maire. La réunion de rentrée est consacrée aux liens entre environnement et cancer ; il y en a projet l'élaboration, en lien avec Attac 92, d'une liste de questions aux candidats aux prochaines élections.

**Clamart** : c'est un groupe stable qui organise des réunions mensuelles et des réunions publiques (environ 60 personnes).

**Bagneux** : le GP est bien inséré dans la vie associative. Un débat public sur l'eau a été organisé avec le CCFD et l'adjoint au maire chargé de l'eau a réuni 40 personnes. Le groupe va continuer sur ce thème cette année, participe au collectif de soutien aux sans papiers et aux conseils de quartier, a tenu un stand au marché solidaire, est en contact avec la mairie autour de l'AGCS (ville hors AGCS). La

réunion de rentrée a montré une inquiétude profonde vis-à-vis de la crise.

**Colombes** : le groupe s'est bien relancé, fait des réunions mensuelles, organise un café débat chaque mois avec une autre association qui rassemble 20/25 personnes.

... s'est poursuivie par diverses communications...

Le trésorier Hubert Guérinet indique que la situation financière d'Attac 92 France est saine. Attac 92 met à disposition des GP un vidéo projecteur, et un rétroprojecteur à mi tarif. Le président précise que l'essentiel des frais est constitué des envois postaux, et qu'il est donc nécessaire de concentrer les envois pour réduire ce poste de dépense. L'élaboration d'un budget prévisionnel semble aussi nécessaire.

Le secrétaire général Jacques Pinoteau fait un point sur les effectifs : il y a au premier août davantage d'adhérents (dont de nombreux nouveaux) que l'an dernier à la même époque.

**L'AG d'Attac 92 aura lieu le 25 novembre.** L'ordre du jour (provisoire) de l'AG comprend un débat sur le manifeste, un exposé débat avec P. Viveret sur l'altermondialisme et le pouvoir, et un moment consacré aux résultats de la CNCL.

**Le Manifeste.** Avec les prochaines élections, c'est aujourd'hui l'un des grands chantiers d'Attac. Début novembre devrait sortir un quatre pages format A3 pour rendre compte des évolutions du dossier et en mars un quatre pages sera consacré à chaque thème, tous ces documents étant destinés à une large diffusion. Si les finances le permettent, un DVD et des livres sortiront au printemps, avec aussi la participation de la compagnie Jolie Môme.

Attac 92 travaillait déjà sur le thème de la nouvelle dynamique d'Attac, ce qui a été repris dans le cadre du Manifeste. C'est maintenant le moment de faire évoluer ce travail, notamment en le diffusant dans les GP par des interventions en réunion. Les GP ne doivent pas hésiter à faire appel aux « rédacteurs » d'Attac 92.

Beaucoup de GP ont été sollicités par des collectifs du 29 mai. La position qui a été prise par le CA l'an dernier est que chacun peut bien sûr y participer à titre individuel, mais Attac France n'ayant pas pris position, on ne peut pas se réclamer d'Attac.

Un autre des chantiers à venir est l'élaboration d'un questionnaire à soumettre aux candidats lors des futures élections ; Attac 92 avait d'ailleurs déjà fait un questionnaire pour les candidats au CA.

... et s'est terminée par un débat, au sujet de la situation de la direction d'Attac France.

Il semble que les problèmes de personnes, qui sont réels et graves, recouvrent aussi des divergences sur des questions de fond, comme le choix entre une association avec des adhérents particuliers mais aussi des collectifs, ou bien une association avec uniquement des adhérents individuels, peut être plus autonome et moins reliée au mouvement altermondialiste.

La question d'organiser des débats contradictoires entre les tenants des deux camps pour informer les adhérents a été ensuite discutée. Cela se fait dans d'autres CL et cela pourrait se faire lors de l'AG.

P.S. Après discussion au CA du 10 octobre, il a été décidé de ne pas le faire.

## Sursaut

J'en appelle - une fois de plus - à l'abnégation de tous. Il est grand temps qu'Attac reparte du bon pied.  
René Passet, le 23/08/06

Nous avons adhéré à Attac parce qu'un idéal commun nous rassemble, celui de construire un autre monde. Par la diversité de nos origines, de nos cultures, de nos histoires politiques, syndicales, professionnelles ou familiales, nous savons que le monde dans lequel nous vivons porte en germe des risques majeurs pour l'avenir même de l'humanité.

« L'autre monde » que nous voulons est un monde humaniste, juste, démocratique et pacifique, solidaire et diversifié, fondé sur de vastes échanges culturels, sur une économie mise au service de tous, et sur la préservation des équilibres entre les besoins humains et les ressources de la planète.

Antimondialiste, marquant d'abord sa critique radicale de la marchandisation généralisée, notre mouvement est devenu altermondialiste en proposant, dans le cadre des forums sociaux mondiaux et continentaux, des alternatives économiques et politiques de plus en plus crédibles. Au sein de ce mouvement mondial, Attac a essaimé dans plus de quarante pays et en centaines de comités. Dans toute son originalité, sa diversité, son implantation, il est devenu un outil indispensable des luttes d'aujourd'hui et de notre espoir de voir se développer une autre société humaine.

Cet outil unique est aujourd'hui discrédité en France, paralysé, menacé de départs massifs, au bord de la cessation de paiement et d'une scission.

Les instances nationales, le CA actuel et le précédent, se sont enlucés dans des combats de pouvoir et de procédure, dans des rivalités totalement étrangères à nos idéaux, ont mené l'association à une faillite publique et n'ont pas su se placer à la hauteur du rôle international qu'Attac doit tenir. De surcroît, une crise éthique il y a encore peu inimaginable, secoue l'ensemble de l'association, à la suite d'une fraude électorale avérée ; ceci constitue un passé condamnable qu'elle devra assumer.

Ce traumatisme concerne autant l'insincérité du scrutin que le manque de démocratie interne et la dégradation des rapports humains qui l'ont longtemps précédé. Au-delà d'élections nécessaires et indiscutables, seule une réforme radicale pourra permettre de le surmonter.

Cette crise majeure doit être resituée dans le cadre des enjeux auxquels le mouvement social dans son ensemble est confronté. **Devenir réellement altermondialiste aujourd'hui, c'est prendre pleinement en charge la question de la mondialité, celle de l'émergence d'une lutte contre toutes les formes de domination et de destruction humaine et écologique, à commencer par la captation des richesses, mais aussi du pouvoir.** C'est donc aller au-delà du seul combat contre le néo-libéralisme.

Si Attac veut assumer son évolution « généraliste », retrouver une crédibilité aux yeux de ses adhérents et de l'extérieur, elle doit se hisser à un niveau d'exigence qui s'applique d'abord à elle-même, ce qui suppose qu'elle construise, par une redéfinition de ses rapports au pouvoir, une qualité démocratique et relationnelle cohérente avec ses propres objectifs. **C'est une refondation que nous proposons au débat.**

Au-delà du fait, réaffirmé ici, qu'Attac n'est pas un parti politique et ne présente pas de candidat à quelque élection que ce soit, cette refondation implique des points de rupture.

⇒ **Le premier concerne la finalité même d'Attac.**

Refusant l'alternative qui nous est présentée comme indépassable, nous disons qu'Attac doit en même temps construire un projet indépendant et constituer un lieu ouvert de rencontres, d'action et de débats permanents avec le mouvement social et citoyen.

Sans projet spécifique, Attac n'a ni existence ni finalité. Ce projet peut s'exprimer en trois volets :

- Attac élabore des analyses critiques de la société, et son domaine ne peut plus se limiter à celui de la mondialisation financière, mais s'étend à l'ensemble des aspects politiques, économiques, culturels et écologiques de notre monde.
- Attac propose des alternatives et expérimente de nouvelles formes d'action, en montrant que d'autres structures et d'autres modes de fonctionnement sont nécessaires et possibles. Le Manifeste devient alors un chantier permanent se situant bien au-delà du cadre actuel. Son élaboration devient une dynamique permanente entre les comités locaux et les instances nationales, entre les Attac des différents pays, entre les analyses théoriques et les pratiques, ceci pour répondre à un objectif d'efficacité à court terme autant qu'à une réflexion politique à long terme.
- Attac mène une réflexion prioritaire sur la nature et le sens même de sa fonction d'éducation et d'information populaire, et sur les moyens les plus adaptés de la mener.

Dans le même temps, Attac, évidemment proche des organisations altermondialistes, doit être acteur international du mouvement social. *Ce rôle local et global, de composante et de plate-forme de convergence, est indissociable de l'élaboration d'un projet propre à l'association.*

*Toute opposition entre ces deux aspects est contraire à la nature même d'Attac et à son originalité.*

⇒ **Le deuxième point de rupture intéresse les élections internes.**

La préservation de notre diversité et de notre capacité à agir ensemble, exclut tout autant l'occultation des divergences que leur transformation en « courants » antagonistes.

La présentation de « textes d'orientation », signés par ceux-là même qui ont amené notre association au bord du gouffre, ne peut aboutir qu'à officialiser des tendances et à leur permettre de « se compter ». Ce n'est pas la condition d'un débat constructif et démocratique.

Nous savons où mène le combat du « bien » contre le « mal » ; nous refusons cette logique mortifère d'affrontement, donc toute « liste » électorale. Outre la garantie d'un dépouillement conforme à l'exigence éthique la plus élémentaire, *nous demandons que les prochaines élections ne se tiennent pas sur la base de textes pré-établis, mais sur celle de réponses des candidats à un questionnaire élaboré par les adhérents.* Nous proposons que ce questionnaire concerne la finalité et le fonctionnement d'Attac, son activité à court et à long terme, et prenne en compte les résolutions votées par les adhérents. Par ailleurs, l'intérêt prioritaire d'Attac devrait conduire les principaux acteurs des affrontements actuels, manifestement incapables de poursuivre une activité commune, à la décision de ne pas se présenter au suffrage des adhérents.

⇒ **Le troisième point de rupture concerne l'organisation et le fonctionnement d'Attac.**

La structure d'Attac doit correspondre au rôle actuel de ses adhérents ; elle doit être compréhensible par tous, et les responsabilités doivent être clairement définies, ce qui constitue déjà une rupture radicale.

*Le fonctionnement interne d'Attac devrait au moins refléter les principes démocratiques que nous préconisons pour la société elle-même : démocratie représentative contrôlée (sur le plan des*

mandats comme sur le plan financier), démocratie participative, démocratie directe, séparation des pouvoirs et contre-pouvoirs institutionnels (fonctions d'alerte et d'arbitrage).

Il n'est pas question ici de définir de nouveaux statuts, mais d'en proposer quelques principes à la discussion :

- le conseil d'administration met en œuvre les orientations décidées par l'AG souveraine ; il est composé des représentants des adhérents. Le CA est partiellement renouvelé chaque année.
- une structure claire, de proposition et de contre-pouvoirs, pourrait être constituée de conseils :
  - un conseil des organisations adhérentes, pourrait proposer à l'AG et au CA ses analyses politiques et stratégiques, ses propositions d'alliance et de positionnement du mouvement,
  - le conseil scientifique est l'indispensable outil d'analyse, d'explication et de propositions alternatives,
  - le conseil des comités locaux, a pour rôle de renforcer le réseau des comités et de développer les liens nécessaires entre eux et l'ensemble de la structure,
  - un conseil des sages, dont chaque adhérent pourrait demander la saisine en cas de contestation.
- Les modalités d'élection, de désignation, ou de tirage au sort des membres des conseils, sont à définir spécifiquement pour chaque instance, de même que la limitation du nombre de mandats successifs et leur durée.
- Les adhérents peuvent demander la mise à l'ordre du jour de sujets, si la demande recueille un pourcentage minimum de signatures (référendum d'initiative populaire).
- Le CA, le conseil des organisations et le conseil des comités peuvent exercer un droit d'alerte et demander qu'une décision soit confirmée (vote à la majorité renforcée ou consultation des adhérents).
- Le CA rend compte de son action à chaque réunion du conseil des comités (ce qui est prévu dans la charte de la CNCL actuelle, mais non appliqué).
- Un processus d'élaboration participative du budget d'Attac est mis en place. Le contrôle financier est exercé par l'ensemble du CA qui donne collectivement les autorisations de dépenses ; les comptes, régulièrement actualisés, sont accessibles aux adhérents.
- Les réunions des différentes instances sont librement ouvertes aux adhérents, qui peuvent y assister en observateurs.

⇒ **Le quatrième point de rupture est sans doute le plus ambitieux.**

Il se situe dans un projet de construction collective, permanente, expérimentale, d'une démocratie durable. La construction, l'expression et le traitement volontaire des « désaccords », peuvent devenir extrêmement féconds sur des sujets aussi décisifs que la décroissance, l'écologie, la question sociale, l'énergie, les indicateurs socio-économiques, la laïcité, l'Europe, et bien d'autres encore. *La construction d'un nouveau rapport au pouvoir est une potentialité que ni le syndicalisme, ni les partis politiques, ni les associations globalistes ne se sont révélées capables de mettre en œuvre.* Ce pourrait être l'un des atouts majeurs d'une Attac refondée, et grande ouverte à toutes celles et tous ceux qui aspirent à un « autre monde possible ».

**Ce texte a pour but de constituer la base d'un débat que nous lancerons lors de la prochaine CNCL, dans l'atelier n°8 qui aura lieu le samedi 30 septembre de 17h15 à 19h.** Nous souhaitons ainsi que la CNCL puisse exprimer la volonté des adhérents, émettre des propositions crédibles et

fortes, et amorcer un processus démocratique de reconstruction.

**Nous voulons nous réapproprié ensemble l'avenir de notre mouvement.**

**Dans le sursaut auquel nous aspirons tous, nous exprimons notre détermination de construire une Attac qui soit à l'image du monde que nous voulons et des principes que nous défendons.**

Ce texte, élaboré collectivement, ne constitue ni un acte de candidature, ni une quelconque « liste », à quelque élection que ce soit :

Michel Berger(92), Bernard Blavette(92), Patrick Braibant(77), Guy Chauveteau(92), Jean-Michel Cosso(61), Luc Douillard(44), Jean-Pierre Gaillet(91), Nelly Gelly-Cornillière(92), Guy Gourevitch(92), Etienne Lecomte(75), Didier Minot(78), Jean-Pierre Ronco(91), Patrick Viveret(92), Josée Weber(94)

27 septembre 2006

## **Bolkestein , Octobre 2006...**

Suite d'un feuilleton commencé en janvier 2004 : **Ne nous laissons pas !**

### **La directive telle qu'elle ressort du conseil des ministres :**

Ainsi qu'annoncé, le conseil des ministres du 24/07/2006 a adopté une nouvelle version (la 4è) de la fameuse directive, sous l'appellation « position commune du conseil », panachage laborieux du texte modifié par le parlement et de celui réécrit par la commission européenne.

**Les dogmes néolibéraux sont réaffirmés.** En particulier et au mépris du salarié, l'objectif de baisse des prix pour le consommateur, résultat faussement attendu de la concurrence (Considérant 2).

Le principe du droit du pays d'origine (PPO), applicable aux prestataires de service n'est plus proclamé mais le texte de l'art. 16, non modifié, ne l'exclut pas. Le droit applicable n'étant pas précisé, le pays d'accueil devrait pouvoir l'imposer si la volonté politique des Etats est manifeste. Mais le pays d'accueil n'ayant toujours aucun réel moyen de contrôle ni de régulation (art 15) sur les entreprises européennes qui viendront s'installer sur son sol, il s'en remettra plus probablement à la Commission et (ou) à la Cour Européenne de Justice. Or, on sait que celle-ci tranche régulièrement pour le droit du pays d'origine.

Sous la pression de leurs opinions publiques, les 25 ont peu ou prou entériné les quelques améliorations introduites par le parlement européen et reprises par la Commission.

### **Une nouvelle atteinte à la démocratie :**

Toutefois, et **c'est la nouveauté du texte**, au côté de textes spécifiques et de communications d'orientation (sur les services sociaux par ex) les gouvernements ont inventé une nouvelle méthode de contournement de la volonté populaire :

**La délégation volontaire à la Commission européenne ( organe technique non élu ) du contrôle de l'application de la directive.** Ils lui rapporteront les mesures d'application qui auront été prises et attendent d'elle analyses, orientations et interprétations (nouvel art. 39)

Au total ,comme nous le dit Raoul Marc Jennar : « on se trouve en présence de la **dérégulation la plus massive jamais imposée au secteur des services en Europe** et de la plus forte **dépossession**



de pouvoir infligée aux pouvoirs locaux, régionaux et nationaux » .

Elle revient en deuxième lecture au parlement européen :

Ce texte sera soumis pour 2<sup>ème</sup> lecture au parlement européen. Mme Gebhardt (PSE) a présenté un « projet de recommandation » qu'il faut certes soutenir, en l'absence de majorité pour obtenir le rejet, mais **qu'il est nécessaire d'assortir de l'exigence de la suppression totale du nouvel art. 39 qui bafoue la démocratie.**

Soyons aussi opiniâtres que les instances européennes.

---

## La France des autoroutes : Malus pour l'environnement

Avec 2900 km de voies nouvelles d'ici à 2025, le réseau autoroutier sera l'un des plus denses d'Europe. Cette perspective, qui devrait entraîner un accroissement du trafic automobile, premier émetteur de gaz à effet de serre, suscite de vives oppositions.  
(Le Monde, 19 septembre).

Cet article du Monde a inspiré à Philippe Muhlstein (membre du Conseil scientifique d'ATTAC, qui avait fait une remarquable introduction au débat lors de la réunion publique du 23 septembre, à Fontenay-aux-Roses, sur le thème de l'énergie et de l'environnement), le commentaire suivant :

Comme le dit l'article, les « Ponts et Chaussées » (en fait la Direction des Routes du ministère chargé des Transports) ont encore environ 3 000 km de projets d'autoroutes dans leurs cartons (et certainement beaucoup plus, car il ne s'agit que de ceux qu'ils avouent...), ce qui porterait la longueur totale du réseau autoroutier à au moins 16 000 km en 2025, ... **et exit le fret ferroviaire !** C'est pour cela qu'ils mènent l'offensive actuellement, en France et à Bruxelles, pour faire passer l'idée que le problème de la pollution routière sera résolu dans les 20 ans à venir par la technologie des véhicules : il ne faut en effet pas que l'on mette en cause leurs prébendes, leurs postes et leurs carrières... (Remarque : c'est pour la même raison que les féodaux des du Corps des Mines veulent encore et toujours plus de centrales nucléaires.)

Finalement, l'idéal technocratique qui habite ces braves gens apparaît fort simple, quand on examine les cartes de leurs projets à l'horizon 2025 : finir de doubler en totalité l'ancien réseau de routes nationales par des autoroutes (privatisées en grande majorité) ; transformer les anciennes nationales en départementales pour transférer les coûts aux collectivités ; transférer la totalité du trafic terrestre de fret sur ces autoroutes, avec des poids lourds autorisés à 44 tonnes de PTAC. Car il ne faut pas en douter : **c'est pour les poids lourds que l'on veut construire toutes ces autoroutes**, pas pour que les braves gens partent en vacances ; d'ores et déjà, à l'exception de quelques jours par an, la plus grande partie du linéaire autoroutier interurbain est très sous-utilisé par les voitures particulières...

A titre de comparaison, en 25 ans, la SNCF a mis en service 1 540 km de lignes à grande vitesse. Il y a environ 300 km de lignes en construction (le TGV-Est) et encore 600 km « dans les cartons », ce qui amènerait à un total proche de 2 500 km de LGV à l'horizon 2025. Quant au fret ferroviaire, on ferme, on bascule sur route et/ou on vend ce qui demeure rentable à Connex-Véolia, EWS, etc.  
**Depuis 1980, près de 5 200 km de lignes**

**ferroviaires, en France, ont été définitivement fermés (terrains vendus et réoccupés) soit 15% de la longueur du réseau.**

En 2005, plus de 70% des investissements d'infrastructures de transports (par l'Etat, les collectivités locales et les sociétés concessionnaires) ont été consacrés aux infrastructures routières. Il y avait plus d'un million (!) de km d'infrastructures routières de tous types en France au total à la fin de 2004, y compris les réseaux urbains. Mais à part cela, il paraît que le gouvernement prend énergiquement en main le transfert modal vers les modes les moins nuisants...

Encore beaucoup de travail à faire, donc, pour pouvoir un jour voir paraître, en matière de transports, les mesures les plus utiles au bien-être humain, les plus écologiques et les plus créatrices d'emplois qu'il conviendrait de prendre : l'élimination des transports inutiles et la relocalisation de l'économie.

Philippe Muhlstein

---

## Pour une éco-redevance pour le transport routier

Dans le prolongement de ces commentaires, Philippe Muhlstein tient à notre disposition les propositions, « à mon sens très réalistes, sinon minimalistes, de la fédération France Nature Environnement (FNE) pour l'instauration d'une éco-redevance sur le transport routier de marchandises (TRM) en France. » (sur simple demande, Jean-Paul Allétru [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr) vous les transmettra par courriel : la place manque malheureusement pour les reproduire ici).

Philippe Muhlstein précise :  
« FNE s'inscrivant dans une perspective régulationniste et se positionnant comme « l'association écolo officielle de sa majesté » vis-à-vis du ministère chargé de l'environnement (co-financier du rapport), on ne trouvera donc pas, dans ces documents, de remise en cause du capitalisme, même si tous les constats effectués y conduisent logiquement dès lors qu'on accepte de « faire de la politique ».  
Mais on peut noter une prise de position en faveur de la relocalisation et une dénonciation du dumping social dans le TRM : les deux bouts de la chaîne (l'environnement et le social) sont tenus. Cela mérite d'être salué. »

---

## Revue de presse

par Jean-Paul Allétru

### Mondialisation :

« La guerre d'Irak coûte très cher. En 2005, les dépenses militaires des Etats-Unis ont atteint les 500 milliards de dollars, soit autant que le reste du monde. L'Amérique importe du capital au rythme de 700 à 800 milliards de dollars par an. Capital qui finance la consommation de biens importés. Le déficit commercial américain **risque** d'entraîner une baisse du dollar, une hausse des taux d'intérêt, une chute des Bourses et une **récession mondiale.**

Évalué à près de 700 milliards de dollars, le **déficit américain** profite aux pays à main d'œuvre bon

marché (Chine, Inde, Corée du Sud, Taïwan, Brésil, Mexique) dont l'expansion économique commence à préoccuper les puissances dominantes. La concurrence des entreprises de ces pays devient plus menaçante. Les offres spectaculaires de rachat, comme celle de l'indien Mittal Steel sur le sidérurgiste européen Arcelor, vont se multiplier.

On peut par conséquent parier que la mondialisation approche d'une fin de cycle. Sur sa lancée actuelle, elle pourrait menacer la domination de vieilles puissances de toujours. **Une nouvelle période de protectionnisme n'est donc plus à exclure.** »

(Ignacio Ramonet, dans un remarquable article sur « un nouvel état du monde », Le Monde diplomatique, septembre).

---

## Le triste exemple de Nauru

Nauru est une île minuscule perdue dans l'océan Pacifique, à 2 500 km au nord-est de l'Australie. On en fait le tour en une demi-heure. C'est aussi la plus petite République du monde, avec ses 12 000 habitants. C'est enfin, sur 21 kilomètres carrés, un **désastre écologique, économique et humain, absolu.**

Il y a trente ans, Nauru était le deuxième pays le plus riche du monde par habitant. Aujourd'hui, l'île est en faillite, l'électricité est coupée plusieurs heures chaque jour, et le port est laissé à l'abandon. Le reportage de Laurent Cibien et Pascal Carcanade, diffusé mercredi 20 septembre sur ARTE, ressemble à un conte écologique, avec un dénouement amer.

**Le phosphate a fait la fortune de l'île** lorsque celle-ci est devenue indépendante en 1968. Les revenus des carrières de phosphates ont radicalement changé le mode de vie des Nauréens. Ils ont acheté sans compter de grosses voitures et des climatiseurs, des appareils électroménagers et des bateaux.

**Et puis les gisements de phosphate se sont épuisés.** Le gouvernement, mal conseillé, a effectué des placements désastreux à l'étranger. L'exploitation du phosphate a dévasté le paysage. Le centre de l'île est devenu un paysage lunaire, parsemé de trous et de bosses. Les carcasses de voitures s'entassent dans une gigantesque décharge à ciel ouvert.

Nauru compte le plus fort taux de diabète de la planète. La faute en incombe à la nourriture trop riche des années fastes. L'espérance de vie ne cesse de diminuer. Elle n'est plus désormais que de 55 ans.

La seule activité d'avenir est désespérante, elle aussi. L'Australie a installé dans l'île, loin de ses côtes, des camps de rétention pour ses demandeurs d'asile. Les habitants de Nauru, après avoir dilapidé leur unique richesse, ont-ils pour seule vocation de devenir gardiens de prison ?

(chronique de Dominique Dhombres, Le Monde, 22 septembre).

(Avec l'épuisement des ressources fossiles et des réserves minières, cela ne préfigure-t-il pas ce qui va se passer en bien des endroits de la planète ?)

---

## Impôts : une réforme injuste

La loi de finances 2007, qui fixe le budget de l'Etat, devrait confirmer la réforme fiscale votée l'an passé. **L'objectif affirmé** par le Premier ministre, Dominique de Villepin, était d'alléger la fiscalité sur le revenu afin de récompenser le travail. Mais aussi

d'éviter que les personnes disposant d'un important capital ne soient tentées de s'exiler pour se soustraire à l'impôt sur la fortune.

C'est ainsi que se trouve augmentée la prime pour l'emploi, une aide versée aux titulaires de bas salaires. Et que le total des impôts directs susceptibles d'être acquittés par un contribuable a été plafonné.

Au total, c'est donc **plus de 5 milliards d'euros** (0,3 % du produit intérieur brut) qui **vont être ainsi redistribués par l'Etat**.

**En fin de compte, les quatre cinquièmes de cette somme vont revenir à une petite minorité de contribuables, les plus riches.**

Cette **logique inégalitaire**, déjà stigmatisée l'an passé lors du budget 2006, a encore été aggravée par la décision du Conseil constitutionnel d'annuler la disposition qui prévoyait de limiter le bénéfice tiré des niches fiscales.

Quant à la prime pour l'emploi, elle ne diminue pas pour autant la pauvreté de tous ceux qui demeurent exclus de l'emploi. Et elle revient à faire prendre en charge par la collectivité une partie de la rémunération du travail, alors même que les bas salaires sont déjà largement exonérés de cotisations sociales.

(Philippe Frémeaux, *alternatives économiques*, octobre 2006).

## La fin prochaine du cuivre, du zinc, de l'uranium...

Au rythme actuel de consommation, **les réserves connues de cuivre sont évaluées à 31ans, celles du zinc à 22 ans**. Au Chili, premier producteur de cuivre avec 35 % de la production mondiale, la fin de l'exploitation à ciel ouvert est pour demain (2014), il ne restera plus à exploiter que des ressources souterraines.

Selon l'Agence pour l'énergie nucléaire, (AEN) liée à l'OCDE, les réserves connues d'**uranium** ne représentent que 4,7 millions de tonnes, soit **85 ans de production au rythme actuel**. Mais beaucoup moins si on assistait à une relance rapide de cette filière à l'échelle mondiale.

Pour être complet, il faut ajouter que l'AEN estime cependant que moyennant un effort de prospection supplémentaire et l'exploitation de l'uranium présent dans les phosphates, on pourrait porter les réserves exploitables à 35 M tonnes. De même, on trouve toujours des experts pour annoncer que, moyennant des efforts de prospection, les réserves croîtront aussi vite que le rythme d'extraction.

On mise ainsi sur l'exploitation des nodules polymétalliques présents au fond des mers...sans indiquer que l'extraction sera de plus en plus coûteuse, en argent, en énergie, et en dégradation de l'environnement.

La problématique des métaux ne préoccupe guère les pouvoirs publics, qui, à quelques exceptions près, font confiance au jeu des marchés pour régler la question. Or, **rien ne garantit que**, dans ce domaine comme dans celui des énergies fossiles, **le libre jeu des forces du marché suffit à éviter que l'épuisement progressif des ressources minières ne précipite l'économie mondiale dans une crise aux conséquences redoutables.**

(*Alternatives économiques*, septembre).

## ANTICIPATION :

### 2054, une société de créativité et de communication

Quelle grande diversité dans l'habillement ! chacun confectionne ses propres vêtements et bijoux, et fait preuve de la plus grande créativité. On vit beaucoup dans la rue, les gens exposent leur production, non pas pour la vendre, mais pour le plaisir de la montrer : tricots, tissages, colifichets, tableaux, sculptures, mais aussi les plantes rares, fleurs, plantes aromatiques ou légumes qu'ils font pousser dans leur jardin. Ils font goûter leurs confitures ou leurs inventions gastronomiques, échangent des recettes, des semences ou des plants.

Aux carrefours, des orchestres s'improvisent. Chacun sait jouer d'un instrument. Il ne s'agit pas de singer telle ou telle vedette, mais de produire et faire partager ses propres créations.

Des troupes de théâtre amateur répètent leur prochain spectacle, les parties de balle ne sont pas réservées aux enfants mais les adultes s'y adonnent dans les squares.

Et, partout, la grande affaire, c'est la palabre. Tout est sujet à débat : de quelle couleur repeindre cette façade ? où implanter la nouvelle éolienne ? qu'allons nous envoyer à nos amis du Burkina Faso ? quel doit être le contenu de l'enseignement de la philosophie dans les collèges ? chacun se sent concerné et tient à mettre son « grain de sel ».

Les transports de personnes et de marchandises sont réduits au strict minimum, nécessité oblige (on n'a plus de pétrole mais on a des idées). Ils sont remplacés par les télécommunications : on ne se prive pas de visiophoner pendant des heures à sa famille éloignée ou à ses correspondants étrangers. Et on consomme essentiellement la production locale.

Et alors, personne ne travaille ? Si, mais d'une part on est devenu très économe des objets de tout ordre (on les fait durer longtemps, on les récupère, on les recycle, on leur donne une nouvelle vie, c'est le règne de la débrouille et du système D). D'autre part, beaucoup de services sont assurés de façon bénévole (garde d'enfants, petits travaux de bricolage). Alors, il n'est pas nécessaire de consacrer à l'activité salariée aussi longtemps qu'autrefois : les adultes de 25 à 55 ans y consacrent environ une trentaine d'heures par semaine. Et cette durée englobe beaucoup de temps de concertation, négociation, palabre encore : quelles nouvelles machines acheter ? quelles nouvelles productions lancer ? quel partage entre salaires - y compris ceux des dirigeants - et investissements ? Tout ça se discute longuement... Les trajets domicile-travail sont limités : dans chaque ville, un hôtel d'entreprises équipé de puissants moyens de télécommunication accueille les salariés de nombreuses entreprises, et de là ils effectuent leur travail comme s'ils étaient au siège ou à l'usine.

Une grande partie de l'activité salariée est consacrée à l'enseignement, la recherche, la santé (fabrication de médicaments, hôpitaux).

On vit à nouveau avec le soleil : en hiver, la ville ne s'anime pas avant le lever du jour, et se couche tôt ; en été, les jours sont plus longs, et l'activité s'aligne. La vie sociale (les horaires de travail, l'ouverture des magasins, les émissions de télévision, ...) suit ce rythme, et la santé de chacun s'en trouve mieux.

On ne voit plus d'automobiles que dans les vieux films (on est surpris de certaines scènes d'embouteillage : comment ont-ils pu supporter ça ?), on ne voit pas d'avions mais quelquefois des ballons dirigeables (et chacun se met à la fenêtre pour les voir passer).

L'autoroute du Sud et la Nationale 20 est envahie de jeunes et moins jeunes en rollers, planches à roulettes, chariots à voile, vélos amusants ; et d'autant de badauds à regarder leur défilé chamarré...

allez, on y va ?

Jean-Paul Allétru

## ATTAC 92 : les adresses utiles

Siège social ATTAC 92 :  
103 avenue Achille Peretti Neuilly sur Seine –  
Tel : 01 47 47 45 45  
attac92@attac.org

Site internet ATTAC 92 :  
<http://www.local.attac.org/attac92>

Resp. du site Jean Louis Montel  
01 43 34 83 69  
jean-louis.montel@tiscalif.fr

Merci de signaler votre départ du 92, votre changement d'adresse, votre changement de courriel, votre arrivée dans un nouveau groupe de proximité au courriel du Comité Local :  
attac92@attac.org

Local Attac de Malakoff :  
173 Bd Gabriel Péri Responsable :  
Marielle Topelet 01 46 56 58 61  
peleto@wanadoo.fr

Education populaire et formation.  
Responsable : Guy Chauveteau  
0147213 [guy.chauveteau@wanadoo.fr](mailto:guy.chauveteau@wanadoo.fr)

Quatre groupes de réflexion ou de travail sont actifs en 2006 au sein du Comité Local Attac 92. Si l'un de ces sujets vous intéresse, si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez contacter les responsables de ces groupes :

- Culture : Cécile GANEVAL  
01 46 88 17 44 [cecilgan@free.fr](mailto:cecilgan@free.fr)

- Energie : Claude VOJTOVIC  
[linette12@infonie.fr](mailto:linette12@infonie.fr)

- Europe : Marie Catherine  
DESAULTY

01 43 50 74 64

[mc.desaulty@free.fr](mailto:mc.desaulty@free.fr)

- Le Monde que nous voulons :  
Bernard BLAVETTE 01 48 88 05  
[bernard.blavette@wanadoo.fr](mailto:bernard.blavette@wanadoo.fr)

En vue d'une réflexion en commun sur des actions artistiques, les artistes membres d'ATTAC sont invités à se signaler à Cécile Ganeval.

## Agenda

- 17 octobre**                      **20 H 30**                      **Clichy**, réunion du groupe local (Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Genevilliers, Levallois, Villeneuve-la-Garenne)  
Maison des Associations, 80, Boulevard Général Leclerc
- 18 octobre**                      **20 H 30**                      **Malakoff**, réunion publique organisée par le groupe de **Montrouge**  
« **Quelles questions aimeriez-vous poser aux candidats aux prochaines élections ?** »  
173 Boulevard Gabriel Péri
- 19 octobre**                      **20 H 30**                      **Colombes**, café-débat organisé par le Cercle d'études et d'initiatives civiques de Colombes et ATTAC 92  
« l'écologie : un enjeu politique »  
Avec Jean Chesneaux, président d'honneur de Greenpeace-France, membre du Conseil scientifique d'ATTAC  
14 bis rue Gabriel Péri (en face de l'église St Pierre St Paul): restaurant Le Val d'Or, salle du 1<sup>er</sup> Etage)
- 15 novembre**                      **20 H 30**                      **Antony**, réunion du groupe de proximité CABLeS (Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry Le Plessis-Robinson- Sceaux) Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord.
- 16 novembre**                      **20 H 30**                      **Malakoff**, réunion publique organisée par le groupe de **Montrouge**  
« **un nouvel état du monde ?** »  
173 Boulevard Gabriel Péri
- 21 novembre**                      **20 H 30**                      **Clichy**, réunion du groupe local (Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Genevilliers, Levallois, Villeneuve-la-Garenne)  
Maison des Associations, 80, Boulevard Général Leclerc
- 12 décembre**                      **20 H 30**                      **Malakoff**, réunion publique organisée par le groupe de **Montrouge**  
« **les transports : comment agir, ici, maintenant ?** »  
173 Boulevard Gabriel Péri
- 13 décembre**                      **20 H 30**                      **Antony**, réunion du groupe de proximité CABLeS (Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry Le Plessis-Robinson- Sceaux) Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord.
- 19 décembre**                      **20 H 30**                      **Clichy**, réunion du groupe local (Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Genevilliers, Levallois, Villeneuve-la-Garenne)  
Maison des Associations, 80, Boulevard Général Leclerc

---

MERCI d'utiliser le bulletin de **réadhésion** envoyé par Attac national avec le journal « **Ligne d'Attac** » du début Janvier.

**Faites adhérer vos amis :**

## Bulletin d'adhésion 2006

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Téléphone fixe : .....  
..... Mobile : .....  
Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : .....  
J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2006 la somme (pouvant comporter l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de :  
cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €):

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 12 €	de 450 à 900 € : 19 €	de 900 à 200 € : 32 €	de 1 200 à 1 600 € : 42 €
	de 1 600 à 2 300 € : 57 €		de 2 300 à 3 000 € : 67 €	de 3 000 à 4 000 € : 92 €
	au-delà de 4 000 € : 122 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal  
/ par carte bancaire n° : ..... date d'expiration : .....  
signature : .....

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60646 Chantilly cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

---

**Angle d'attac 103, Avenue Achille Péretti – 92000 Neuilly**

Responsables de la publication : Michel Berger ([michel-berger@wanadoo.fr](mailto:michel-berger@wanadoo.fr)), Nathalie Levray ([nathalie.levray@wanadoo.fr](mailto:nathalie.levray@wanadoo.fr)),  
et Jean-Paul Allétru ([jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr)). Mise en page : Jean-Claude Matarasso